CONTACTS UTILES

POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER

RÉGLEMENTATION

DIRECTION DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER

1, avenue du Maréchal Foch - 27022 EVREUX cedex CS 42205 02.32.29.60.60 ddtm@eure.gouv.fr



OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE

Service Départemental de l'Eure 02.32.28.81.70 sd27@ofb.gouv.fr







AMÉNAGEMENT

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE L'EURE

22, rue Joséphine **27000 EVREUX** 02.32.33.15.78



CPIE TERRE DE L'EURE PAYS D'OUCHE

Le potager de Beaumesnil 7, rue des Forges - Beaumesnil 27410 MESNIL-EN-OUCHE 02.32.16.02.54



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE

Site de Rouen: Rue Pierre Coubertin 76805 SAINT-ETIENNE-**DU-ROUVRAY** 02.35.65.47.10



Terres de Normandie

POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER





INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE :

Service paysage et biodiversité 02 32 43 50 06 Contact: Ludovic ROGER Technicien mare et zone humide 06.11.21.87.16 l.roger@bernaynormandie.fr

Conception: Intercom Bernay Terres de Normandie - Crédits images: Intercom Bernay Terres de Normandie / CEN / OBHEN-URCPIE de Normandie/Claire Motz Illustration - Impression: Imprimerie IRS - Mai 2023 - Tirage: 2000 ires · Gratuit · Cet exemplaire ne peut être vendu · Ne pas jeter sur la voie publique

Guide des mares À l'attention des propriétaires de mares INTERCOM **Bernay**

QU'EST-CE QU'UNE MARE?

a mare est communément définie comme une petite étendue d'eau stagnante. La diversité des milieux où elle se situe ainsi que la richesse des espèces rencontrées la rend unique.

La mare est un spectacle changeant au gré des saisons et en fonction de l'environnement qui l'entoure ainsi que de son stade d'évolution.



SURFACE

Etendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre une surface de 5 000 m² maximum.

ORIGINE

D'origine naturelle ou anthropique, les mares se trouvent dans des dépressions imperméables en contexte rural, périurbain ou urbain.

SENSIBILITÉ

Sensibles aux variations météo-

rologiques et climatiques, les

mares peuvent être temporaires

ou permanentes en eau.



HYDROLOGIE

Alimentée par les eaux pluviales et parfois par les nappes phréatiques, la mare peut être aussi connectée à des fossés.

> *Une définition Nationale D'après Sajaloli et Dutilleul, 2001

LES DIFFÉRENTS STAGES D'UNE MARE



Stade 1

Les plantes des berges

et les plantes aqua-

tiques sont absentes ou

commencent tout juste

à s'implanter et/ou la

mare n'est pas envasée.

Stade 3

Les plantes des berges

et les plantes aqua-

tiques ont envahi la to-

talité de la mare et/ou la

mare est partiellement envasée.



Stade 2

Les plantes des berges et les plantes aquatiques déià colonisé une partie de la mare et/ ou la mare est peu envasée.



Stade 4

La mare est quasiment comblée. Elle est envahie par les ronces et les arbres et/ou elle est très

PROFONDEUR

Faible profondeur (<2m), permettant à toutes les lames d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire. Ainsi les plantes peuvent s'enraciner sur tout le fond.

A QUOI SERVENT LES MARES ?

es mares ont, dans la majorité des cas, été creusées par l'homme pour répondre à ses besoins en eau (domestiques, agricoles, élevages, artisanaux). Au XXe siècle, les campagnes normandes ont délaissé les mares en faveur de l'adduction de l'eau potable au sein de leur fover. Ce fut la première marche vers l'abandon croissant des mares.

Plus nombreuses sur les plateaux que les vallées, les mares ont ensuite connu une nette régression de leur nombre et de la qualité de l'eau du fait de l'évolution des pratiques agricoles et d'une urbanisation croissante La perte progressive de leurs usages conduit au fil du temps au comblement des mares. Et pourtant. il est essentiel de les préserver, puisqu'elles nous rendent encore de multiples services, indispensables dans ce contexte de réchauffement climatique.

PROTÉGER LA **BIODIVERSITÉ**

Lieu de vie pour les amphibiens, les invertébrés et les plantes aquatiques

Naturel & culturel

PRÉSERVER

LE PATRIMOINE

Bernay - La Mare de Toussue

ÉPURER L'EAU

Régulation des inondations et des eaux de ruissellement



Lieu de détente et de récréation

CONSERVER L'EAU

Défense incendie/abreuvement du bétail

ÉDUQUER À LA NATURE

Sensibilisation des grands & petits

DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES À PRÉSERVER

l'intérieur de cet univers miniature, vous trouverez un cortège d'espèces inféodées à ce milieu. Cet écosystème est un lieu fournissant le gîte et le couvert à de nombreuses espèces végétales et animales, mais est également un lieu favorable à la reproduction. Evitez de cueillir ou d'impacter les espèces (œufs, têtards, larves, adultes) : celles-ci peuvent être rares et protégées. La loi protège nationalement tous les amphibiens ainsi que certaines mares dont ils dépendent pour réaliser tout ou partie de leur cycle de vie.

Ils sont de précieux indicateurs de la qualité des milieux naturels aquatiques. Ces derniers sont capables de vivre à la fois en milieux terrestre et aquatique pour accomplir leur cycle vital.

LES GRENOUILLES, CRAPAUDS, RAINETTES



des amphibiens sont menacées de disparition

Source 3 Obtain TLauring

Rainette verte Hyla arborea

AMPHIBIENS

Cette espèce, assez rare dans l'Eure, est en légère hausse à l'échelle de la Région. Elle est observable d'avril à juillet.

Son chant puissant est très reconnaissable.

La rainette est de petite taille et d'un beau vert clair. Elle possède de longs doigts munis de ventouses lui permettant de monter dans la végétation.

Triton crêté Triturus cristatus

LES TRITONS ET SALAMANDRES

Le triton crêté est commun dans l'Eure, mais en forte régression en Normandie. Il est observable de février à juillet.

Il est reconnaissable par sa grande taille (environ 15 cm). Le mâle est orné d'une crête en période de reproduction. Son ventre est orange tacheté de points noirs. Autour de la mare, les plantes forment une ceinture de végétation variée, en fonction de leurs exigences écologiques : niveau d'engorgement du sol et de la profondeur.

LES PLANTES HÉLOPHYTES

LES PLANTES HYDROPHYTES



Des plantes anti pollutions



Potamot Potamogeton

Rubanier d'eau Sparganium erectum

Le rubanier d'eau est une plante à fleurs filtrante très caractéristique des milieux aquatiques. Il est possible de l'observer fleurir de juillet à août en bord de mare.

Il se distingue par ses fleurs en forme de mini-oursins ainsi que ses feuilles linéaires pouvant atteindre jusqu'à Im50. Le potamot est une plante aux diverses qualités : dépolluante, oxygénante et offrant un abri à la vie aquatique.

Il est reconnaissable par ses grandes feuilles vertes flottantes. Il faut rester vigilant à ce qu'il n'envahisse pas totalement en maintenant une zone d'eau libre.

Souvent méconnus, les insectes et les mollusques qui peuplent les mares jouent de multiples rôles dans cet écosystème. Les larves d'insectes décomposent les matières végétales et animales tout en étant un maillon important dans la chaîne alimentaire de la mare.

LES LIBELLULES



Libellule déprimée

libellula depressa

Un anti moustiques naturel à 100%



LES INSECTES AQUATIQUES

€CEN Normandie

Notonecte Notonecta glauca

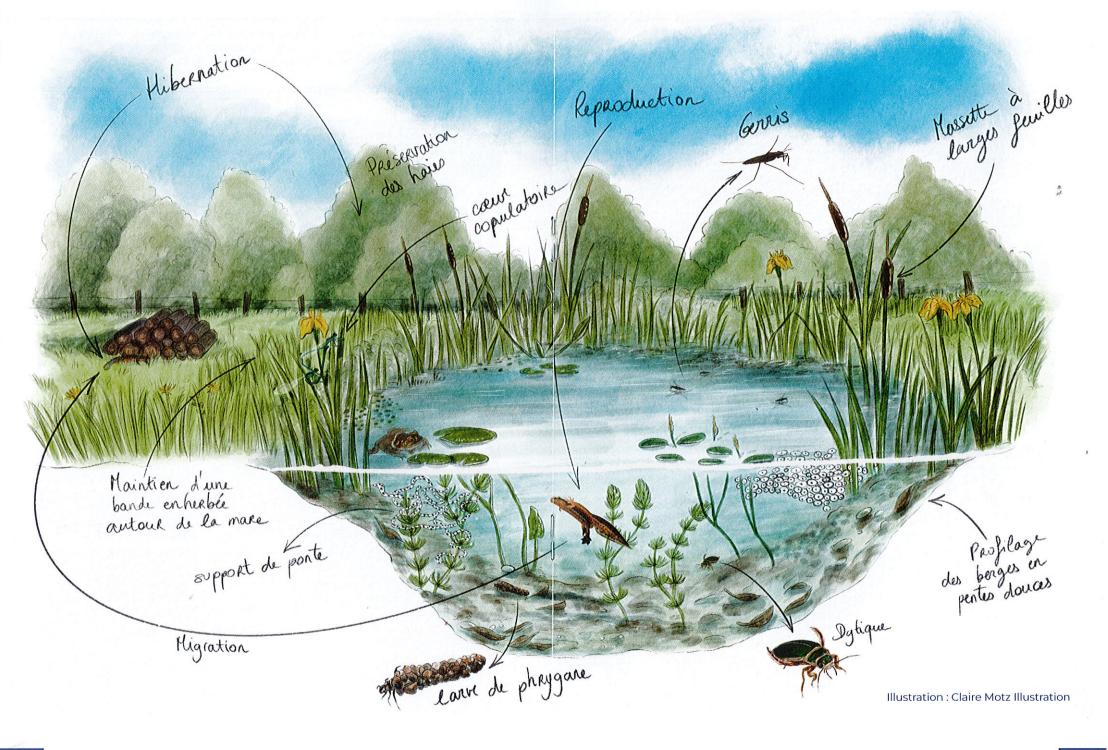
Les libellules ont besoin de l'eau pour effectuer leur cycle larvaire avant de devenir des voltigeuses hors-pair en

phase adulte.
Cette espèce est reconnaissable à son abdomen large et trapu avec des taches jaunes de chaque côté. Son corps peut être bleu (mâle) ou jaunebrun (femelle).

Coléoptère aquatique très commun, la notonecte est un véritable prédateur qui participe au bon fonctionnement des mares.

Facile à identifier, grâce à ses longues pattes arrières en forme de rames, elle se déplace sur le dos sous la surface de l'eau.

PLANTES





AIDEZ NOUS DANS CETTE DÉMARCHE

epuis 1950, 30 à 50% des mares ont disparu en France. Les mares qui subsistent sont majoritairement abandonnées. En Normandie, on estime que 40% des mares sont menacées à court terme.

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI), l'Intercom Bernay Terres de Normandie participe, en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie, au Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) de Normandie.

Retrouvez vos mares sur https://www.pramnormandie.com







AGISSONS TOUS ENSEMBLE

Afin de permettre un meilleur recensement des mares, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie a créé une application « GéoMares », disponible sur smartphone et téléchargeable sur la plateforme android Google Play.

Cette application permet en trois clics de pointer les mares que vous croisez.

« Un Dragon! Dans mon jardin? » est un programme animé par le réseau des CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) avec la Société Herpétologique de France, permettant d'améliorer les connaissances sur la répartition des amphibiens et reptiles en France métropolitaine, en vue de déployer des actions de conservation. Tout le monde peut participer, aidé par un guide d'identification en ligne et la validation collaborative des données! A vos appareils photos!



undragon.org



ACTIONS D'ENTRETIEN D'UNE MARE

Milieu vivant, les mares évoluent naturellement au gré du temps vers leur comblement. L'intervention de l'homme devient alors primordiale au maintien de ces écosystèmes fragiles en réalisant un entretien adapté et propice à la biodiversité. Les mares offrent un lieu de vie, de reproduction, de nourrissage et de refuge pour de nombreuses espèces. Dès lors, les interventions devront être réalisés hors période de reproduction.

RÈGLEMENTATION DES TRAVAUX

La mare est soumise à une législation et une règlementation qu'il convient de connaître. Les démarches administratives nécessaires à suivre lors d'un projet dépendent de la surface et de la profondeur de la mare mais également des espèces présentes. Certaines d'entre elles, tant la faune que la flore, peuvent être protégées par la loi, rendant leur destruction interdite.

Avant tous travaux de création, restauration ou agrandissement d'une mare, pensez à vérifier la compatibilité du projet avec les documents d'urbanismes auprès de la mairie et effectuer votre déclaration via l'adresse, https://www.normandie.developpementdurable.gouv.fr/demande-d-autorisation-de-travaux-dans-lesmares-a5109.html



Les amphibiens se reproduisent au sein des milieux aquatiques et ils hibernent dans les milieux terrestres.



REPRODUCTION



TRAVAUX

PÉRIODES DE REPRODUCTION ET PÉRIODES DE TRAVAUX AUTORISÉES

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
AMPHIBIENS	Ø	%	⊗	⊗	%	%
LIBELLULES						
OISEAUX						
VÉGÉTATIONS						

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
AMPHIBIENS	⊗	٥٥٥	Ø	Ø	Ø	Ø
LIBELLULES						
OISEAUX						
VÉGÉTATIONS			12	Lander and		

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR BIEN ENTRETENIR SA MARE...



PRÉSERVER UN CORDON DE

VÉGÉTATION DE 1M DE

LARGE MINIMUM

La fauche tardive (automne) du cordon de végétation permet le maintien de la reproduction des plantes. La végétation de ce cordon est également utilisée comme support de pontes mais également d'éclosion pour les larves d'Odonates. Enfin, il constitue une zone refuge pour les amphibiens



NE PAS INTRODUIRE D'ESPÈCES

ANIMALES OU VÉGÉTALES

Exemples: les poissons rouges, les tortues de Floride et aussi les plantes d'aquariums comme le myriophylle du Brésil. Ces espèces concurrencent les espèces indigènes et nuisent à la biodiversité et au fonctionnement de la mare.



MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA

VÉGÉTATION AQUATIQUE EN HIVER

Une végétation trop abondante entraîne la fermeture de la mare. Attention à préserver des zones refuges sur 1/4 de la surface de la mare.



CURAGE MANUEL OU MÉCANIQUE

DES VASES EXCÉDENTAIRES

Il évite l'assèchement de la mare et son atterrissement afin de maintenir un volume d'eau nécessaire à la vie aquatique.



CRÉER DES BERGES EN PENTE DOUCE

Elles permettent de diversifier les hauteurs d'eau et par la même occasion, le développement de ceintures de végétation diversifiées. Elles favorisent la circulation des amphibiens entre le milieu terrestre et le milieu aquatique.



CRÉER DES REFUGES POUR LA FAUNE :

HAIES, TAS DE BOIS OU DE PIERRES...

Ils favorisent l'hibernation des amphibiens en leur fournissant un lieu d'hivernage les protégeant du froid. Les haies sont également des corridors écologiques permettant la libre circulation des espèces. En cas de pose de clôture, n'oubliez pas de laisser un passage pour les animaux.